



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Île-de-France

N°24 / Septembre 2024

# L'État pour les Jeux

## Les Jeux en Héritage



Les jeux Olympiques de Paris 2024 ont été une très grande réussite saluée en France et à l'étranger : robustesse de l'organisation, sites de compétition dans des cadres patrimoniaux exceptionnels, performances sportives, élan populaire...

L'État a pris une part essentielle dans ce succès avec, en Île-de-France les services de la préfecture de région et de toutes les directions régionales.

Le Président de la République a dit à tous les agents publics mobilisés pour l'organisation de ces Jeux la reconnaissance de la Nation. C'est une joie et une fierté pour chacun d'entre eux. La gratitude à leur égard est au niveau de leur engagement sans faille.

Ces Jeux ont rassemblé 10 500 athlètes olympiques représentant plus de 200 nations. Sur 41 sites d'épreuves, 878 compétitions dans 54 sports ont été organisées, mobilisant très fortement les compétences des services de l'État en Île-de-France. Grâce à une collaboration étroite entre le Comité d'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP – Paris 2024), l'État et les collectivités locales ont surmonté chaque défi avec succès. Ces derniers

n'ont pas manqué : organiser la cérémonie d'ouverture sur le fleuve, garantir une qualité de l'eau suffisante pour les épreuves de natation en Seine, assurer la formation et la présence d'un nombre suffisant d'agents de sécurité privée, redonner à des personnes à la rue des conditions de vie dignes, permettre au plus grand nombre des Franciliens de pouvoir partager la magie des Jeux... Notre engagement collectif a permis de mener à bien ces missions complexes et d'assurer la sécurité, le bien-être et la satisfaction de tous les participants et spectateurs.

Désormais les jeux Paralympiques accueillent 4 400 participants dont 236 athlètes français. 14 sites demeurent actifs en Île-de-France. Les défis à venir sont tout aussi importants que les jeux Olympiques. Je suis convaincu que nous saurons, une fois de plus, être à la hauteur de l'évènement. Continuons à travailler ensemble avec la même rigueur et la même détermination, afin que ces jeux Paralympiques soient un succès aussi retentissant.

Vive les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 !

**Marc GUILLAUME**

Préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris

## L'info du mois

### Bilan de la ferveur populaire

Durant les jeux Olympiques de Paris 2024, l'Île-de-France a été le théâtre d'une mobilisation populaire d'une ampleur inédite. À travers les 43 zones de célébration en Île-de-France, financées par l'État à hauteur de 2,3 millions d'euros, réparties dans toute la région, ce sont plus de 3 100 000 supporters qui se sont rassemblés pour partager l'effervescence des compétitions.

Ces espaces gratuits, créés pour permettre au plus grand nombre de vivre l'évènement de près, ont incarné le cœur battant des Jeux, bien au-delà des stades et des lieux de compétition.

Cette mobilisation se prolongera à l'occasion des jeux Paralympiques grâce à 22 zones de célébration sur l'ensemble de la région Île-de-France.

## Le chiffre du mois

**64** 

Les jeux Olympiques de Paris 2024 ont marqué un tournant historique pour la France, qui a brillamment atteint son objectif de terminer dans le top cinq du classement des médailles. Avec 64 médailles au total, dont 16 en or, la délégation française a établi un nouveau record pour le sport tricolore. Les sports de combat ont été essentiels dans cette réussite, avec le judo français qui a remporté 10 médailles, un record, et l'escrime qui en a décroché sept. Le cyclisme, notamment le BMX Racing, a aussi brillé avec un triplé inédit. Des plages de Teahupoo aux eaux de la Seine, les flots ont porté Kauli Vaast et Cassandre Beaugrand vers la victoire. Léon Marchand, à 22 ans, a marqué les Jeux avec quatre médailles d'or, devenant l'athlète le plus titré.

Les sports collectifs ont aussi brillé : le rugby à sept a remporté l'or, tandis que le volley-ball a conservé son titre et le basket, le football masculin et le handball féminin ont décroché l'argent.

## Agenda !

**28 août 2024**

Cérémonie d'ouverture des jeux Paralympiques

**8 septembre 2024**

Cérémonie de clôture des jeux Paralympiques

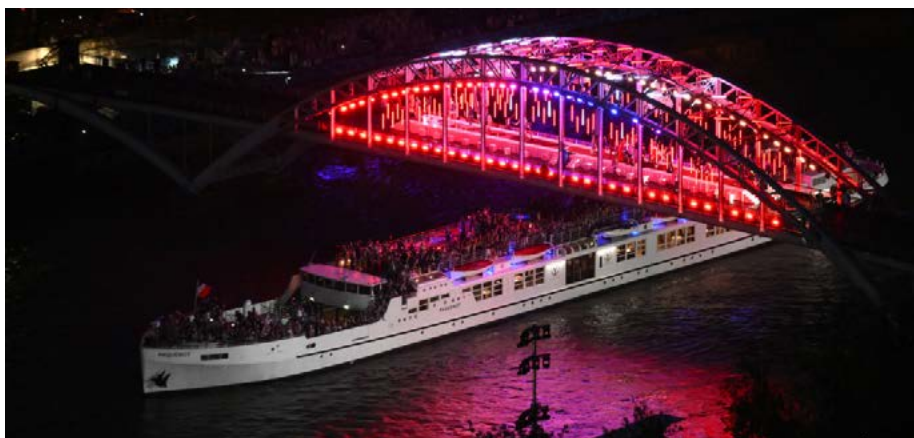
**14 septembre 2024**

Parade des athlètes olympiques et paralympiques

## Les photos du mois



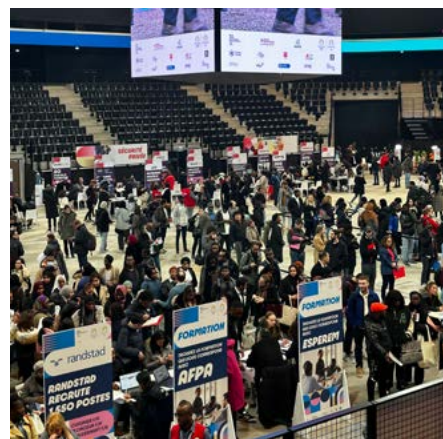
Vue aérienne des anneaux olympiques sur la Tour Eiffel lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques Paris 2024 ©Getty Images



Passage du bateau de la délégation française sous la passerelle Debilly pendant la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques ©Getty Images



Conférence de presse à l'occasion des J-365 des jeux Olympiques ©SRCI



Sécurité privée « Les Jeux recrutent » ©SRCI



CJ « Saveurs Olympiques » de Villeneuve-la-Garenne ©DRIAAF



Départ de l'épreuve de triathlon féminin dans la Seine ©AFP



Marie-José Pérec et Teddy Riner allumant la flamme Olympique ©Getty Images



Ensemble de Vélib' durant les jeux Olympiques de Paris 2024 ©SRCI



Le MuMo x Centre Pompidou ©Philippe Piron



Soirée des acteurs du fleuve pour des jeux Olympiques du 27 juillet 2024 ©SRCI



Installation des anneaux olympiques sur la Tour Eiffel ©DRIEETS



Contrôle vétérinaire, obligatoire pour tous les chevaux à leur arrivée ©Cheick.Saidou/agriculture.gouv.fr



J-500 à la préfecture d'Île-de-France, préfecture de Paris ©Élysee



Lancement de l'Olympiade Culturelle en Île-de-France, juin 2023 ©SRCI ©SRCI



Vase du TOP 92 ©Académie de Versailles

# L'Héritage des Jeux et les retombées pour la population francilienne (économiques, sociales, écologiques, sportives, festives et paralympique).



**Pierre-Antoine MOLINA**  
Préfet secrétaire général aux politiques publiques

*Dès la phase de candidature en vue des Jeux de Paris 2024, l'objectif d'un héritage durable pour la population francilienne a été au cœur de nos préoccupations. Cet héritage, pensé à la fois dans sa dimension matérielle et immatérielle, est le fruit du travail et de l'engagement des services de l'État et de leurs partenaires pour faire des Jeux une réussite non seulement pour les athlètes et les spectateurs du monde entier, mais aussi pour tous les Franciliens.*

La Préfecture de région, en étroite collaboration avec la Préfecture de Police, la Ville de Paris, les collectivités locales, le Comité d'organisation des Jeux (COJOP), et la Délégation interministérielle aux Jeux (DIJOP), s'est fixé un double objectif : réussir l'organisation de l'événement, tout en assurant un héritage durable pour la population d'Île-de-France. Cet héritage va bien au-delà des équipements sportifs et inclut des infrastructures modernes, une accessibilité accrue, des espaces utiles et réutilisables, et, plus largement, un renforcement du tissu social et économique local.

Des sites d'accueil de compétitions sportives ont été réalisés ou rénovés sous la supervision de la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO - établissement public de l'État). Plusieurs constructions neuves emblématiques ont été érigées : l'ADIDAS Arena Porte de la Chapelle à Paris (75), le Centre aquatique olympique à Saint-Denis (93) qui accueillera après les Jeux le pôle d'entraînement de l'équipe de France de plongeon ou encore le stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne (77). D'autres ont été entièrement rénovés, comme le Stade Yves-du-Manoir à Colombes (92), stade olympique de 1924 qui accueillera le siège de la Fédération française de Hockey sur Gazon ou restructurer tel le complexe sportif de la Grande nef de l'Île-des-Vannes à L'Île-Saint-Denis (93), inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Au-delà, le « Plan 5000 équipements – génération 2024 », piloté par l'Agence nationale du sport et le préfet de région, son délégué territorial, a permis d'investir 34,2 M€, entre 2021 et 2023 au soutien de projets de terrains de sport de proximité, permettant la création de 720 nouveaux équipements tels que des terrains de basket 3x3, des terrains multisports, des pistes de padel ou des équipements de street-workout.

Les Jeux auront aussi permis un renforcement des infrastructures de transport en IDF facilitant la mobilité des franciliens. Les prolongements de métro M14, M11, du RER E et du tramway T3b ont été mis en service pour les Jeux. De plus, le travail considérable mené avec les principaux acteurs du vélo (État, collectivités territoriales, Cerema, associations de cyclistes, Paris 2024, Ademe, IDFM) pour aboutir à une offre complète de l'utilisation de la bicyclette pendant les Jeux bénéficiera très largement pour l'avenir avec 120 km de pistes cyclables pérennes supplémentaires créés et 12 000 places de stationnement en héritage pour un montant de 25 M€, dont 19 M€ financés par l'État.

L'héritage des Jeux, c'est également un renouvellement urbain majeur avec la réalisation de deux nouveaux quartiers de ville, d'une qualité environnementale très élevée, sous la responsabilité de la SOLIDEO. Le Village des athlètes offrira dès 2025, 2 800 logements dont 2 000 logements familiaux avec entre 25 à 40 % de logements

sociaux, 800 logements spécifiques, 2 nouveaux groupes scolaires, 6 ha d'espaces verts et de mobilité douce et 120 000 m<sup>2</sup> d'activités, bureaux et services. Quant au village des médias, également situé en Seine-Saint-Denis, il proposera 1 300 logements familiaux (dont 20 % de logements sociaux), 2 groupes scolaires et 1 000 m<sup>2</sup> de commerces et services de proximité. Au cœur du Village des athlètes, l'ancienne centrale électrique Halle Maxwell, rénovée, a été affectée au ministère de l'intérieur pour y accueillir 2 500 de ses agents. Notons aussi la réalisation de 5 nouvelles passerelles en Seine-Saint-Denis contribuant à supprimer des « coupures urbaines », avec notamment le Franchissement Urbain Pleyel ou le franchissement des Franc-Moisin au-dessus du canal Saint-Denis.

Sur l'aspect des retombées économiques et de l'emploi, l'organisation des Jeux a permis à environ 5 000 personnes en insertion de trouver une voie vers l'emploi. 3 millions d'heures de travail ont été réalisées en insertion dans le cadre des chantiers de la Solideo et plus de 300 000 durant les Jeux Olympiques. La formation de plus de 25 000 personnes et les 20 000 embauches effectuées dans le secteur de la sécurité privée ont également permis de tracer des parcours professionnels ou d'insertion pour de nombreux demandeurs d'emploi. L'attribution des marchés des Jeux a aussi été l'occasion d'ancrer de nouvelles pratiques en favorisant la montée en compétence des structures de l'ESS et en favorisant leur accès aux marchés publics liés aux Jeux, dont 25 % étaient réservés aux TPE, PME et structures de l'ESS. A cet égard, l'association Les Canaux a accompagné plus de 330 entreprises franciliennes, pour répondre à ces marchés publics.

La possibilité de se baigner à nouveau dans la Seine après plus de 100 ans d'interdiction constitue aussi un bel héritage de ces Jeux, permettant aux franciliens de se reconnecter ainsi avec leur fleuve tout en améliorant la qualité de l'environnement. La préfecture de la région d'Île-de-France (avec la DRIEAT) et la Ville de Paris ont coordonné le Plan Baignade qui impulse un programme d'assainissement de la Marne et de la Seine pour les épreuves olympiques et paralympiques. Les prochaines années, des zones de baignades pourront être ouvertes, sous certaines conditions notamment de sécurité, par les communes sur la Seine et la Marne. Les sites parisiens et certains sites sur la Marne ouvriront dès 2025. 26 villes sont d'ores et déjà intéressées avec 32 sites potentiels.

Enfin, l'élan donné par les Jeux se traduit par un renforcement de l'ensemble des politiques publiques du sport, dont les moyens atteignent un niveau inédit en 2024, permettant de développer pour le futur la pratique du sport chez les jeunes (avec les programmes « savoir nager » et « savoir rouler à vélo » notamment), les personnes en situation de handicap (avec le déploiement de structures para accueillantes « Clubs inclusifs ») et d'améliorer la mixité

et la place des femmes dans le sport. L'État aide ainsi à lever les freins existants, qu'ils soient d'origine socio-culturels, liés au manque d'équipements sportifs ou liés à l'absence d'accessibilité ou d'encadrement adapté aux besoins des pratiquants, tels que les personnes en situation de handicap ou en situation de vulnérabilité.

Les jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ne sont pas seulement un événement sportif majeur, ils représentent

une opportunité unique de transformer durablement la région Île-de-France. Grâce à une mobilisation exceptionnelle des services de l'État, de ses opérateurs, des collectivités locales, les Jeux laisseront un héritage tangible pour les Franciliens. Cet héritage, fait d'infrastructures modernes, d'améliorations écologiques, d'opportunités économiques et de richesses culturelles, bénéficiera à des générations entières, assurant que les Jeux de Paris 2024 resteront gravés dans la mémoire collective.



**Emmanuelle GAY**

**Directrice régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement et des transports**

***Le choix de programmer les Jeux en pleine ville, dans ses espaces publics et sur le fleuve, a été plébiscité et le succès extraordinaire des Jeux y est associé ; il permet aujourd'hui aux habitants de la région de bénéficier d'avancées dans tous les domaines qui font la qualité de vie en ville, et nous invite à prolonger la dynamique de projets qui y contribuent.***

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT), a été mobilisée depuis la candidature de Paris aux Jeux pour accompagner la transformation du territoire et du cadre de vie, en visant une expérience et un service de qualité pour les athlètes, les spectateurs et les franciliens, pendant et au-delà des Jeux.

Cette ambition s'est traduite très concrètement dans le domaine des déplacements, en renforçant l'offre de transports en commun (T3, ligne 14, RER E), en reliant des quartiers séparés antérieurement par des voies ferrées et des autoroutes (franchissement urbain Pleyel, passerelles au-dessus de l'A1...), en modernisant la gestion du trafic routier, en développant les mobilités douces (116 km de pistes cyclables pérennes créées).

Elle se traduit aussi dans les domaines de l'aménagement, où les permis de construire des villages des athlètes et des médias ont été d'emblée conçus et instruits en vue de la

transformation en logements des hébergements utilisés pendant les Jeux, et où l'enfouissement d'une ligne à haute tension et la dépollution d'anciennes friches permettent de donner de nouveaux usages à des secteurs entiers.

Enfin, une réussite sans précédent a été l'amélioration de la gestion des eaux usées et pluviales, qui permet de se réapproprier des espaces baignables et de loisirs en préservant la biodiversité (la Seine et la Marne baignables, Vaires-Sur-Marne).

Cet héritage n'est pas statique, il nous invite à poursuivre cette action de transformation de la ville pour répondre toujours mieux aux besoins de ses habitants.



**Laurent ROTURIER**

**Directeur régional des Affaires culturelles**

***La DRAC Île-de-France s'est mobilisée depuis plusieurs années pour la réussite des Jeux, tant dans le champ patrimonial que dans celui de la démocratisation culturelle.***

La stratégie régionale définie par le préfet de région visait à offrir à tous les habitants de l'Île-de-France la possibilité d'être acteurs de cette aventure. Ainsi, plus de 650 000 Franciliens ont vécu une expérience artistique, culturelle et sportive grâce aux 365 projets de l'Olympiade culturelle soutenus par la DRAC.

L'héritage des Jeux est très conséquent, comme le programme HANDESIGN permettant à de jeunes designers d'œuvrer avec le monde parasportif. L'épopée francilienne du MUMO a souligné l'importance de l'itinérance des œuvres, nous invitant à poursuivre la déconcentration de projets artistiques sur les territoires urbains et ruraux.

L'accueil de délégations internationales dans les centres de préparation aux jeux a créé une précieuse dynamique territoriale tout en renouvelant l'approche de l'État en matière d'éducation populaire. Enfin, l'héritage matériel des JOP 2024 se traduit par une labellisation « Architecture contemporaine remarquable » de 23 sites sportifs.

Lors de ces Jeux, l'Île-de-France a révélé au monde le meilleur des visages grâce à une fête artistique et patrimoniale d'une exceptionnelle qualité. A nous de maintenir cette flamme, en intégrant à nos futurs projets l'héritage immatériel des Jeux : l'expression d'une volonté partagée et d'un effort collectif pour une société plus inclusive et culturelle.



**Gaétan RUDANT**

*Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités*

**Pourvoir les 150 000 emplois nécessaires au bon déroulement des Jeux tout en faisant bénéficier les Franciliens les plus éloignés du marché du travail : telle était la double ambition pour faire de Paris 2024 des Jeux solidaires et inclusifs. Une mobilisation sans précédent du service public de l'emploi a permis de relever ce challenge.**

Outre l'organisation de trois événements de recrutement majeurs « Les Jeux recrutent » qui ont accueilli plus de 20 000 visiteurs avec un taux d'accès à l'emploi proche de 30%, le service public de l'emploi a organisé plus de 2 500 événements de recrutement. Autant d'accès à l'emploi que les Jeux laisseront en héritage. Pour que ces emplois profitent aux personnes les plus fragiles, une organisation nouvelle, qui perdurera, a permis à plus de 4 200 travailleurs en insertion - dont 79% de personnes avec un niveau de qualification inférieur au bac - d'accéder à l'emploi.

Les Jeux de Paris 2024 ont également permis de mieux intégrer les TPE-PME et les entreprises de l'ESS dans les appels d'offre. En les aidant à concourir de manière efficace aux marchés publics, la DRIEETS a permis à plus de 400 structures de ce secteur de devenir attributaires de marchés des Jeux de Paris.

En outre, afin que le secteur de la sécurité privée assure pleinement sa mission, la DRIEETS a mis en place, en lien avec la branche professionnelle et France Travail, un dispositif inédit et massif pour garantir une offre de formation suffisante, mobiliser les publics cibles et amener les entreprises à recruter grâce à une mobilisation exceptionnelle de France Travail. Avec plus de 26 000 entrées en formation, soit une augmentation de plus de 27% des effectifs franciliens, les Jeux auront permis d'insuffler une dynamique durable dans ce secteur confronté à des tensions de recrutement.

Pour assurer la protection des consommateurs durant les JOP, 10 000 établissements ont été contrôlés, tout particulièrement dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. La sensibilisation renforcée des professionnels, les contrôles voire les sanctions prises dans les cas les plus graves ont contribué à rappeler les bonnes pratiques et la réglementation aux professionnels du tourisme. Une fois les Jeux terminés, cette situation profitera à l'ensemble des Franciliens et des touristes accueillis chaque année dans la région.

Enfin, les activités annexes aux compétitions ont fait l'objet d'un suivi appuyé de l'inspection du travail. De nombreuses interventions ont fait cesser des situations de danger pour les travailleurs présents notamment. Les Jeux ont été l'occasion de faire évoluer les pratiques dans le secteur de l'évènementiel notamment, autour par exemple des risques de chute de hauteur et des conditions de travail en période de fortes chaleurs. Le nombre important de contrôles permettra à cette branche professionnelle de mieux se saisir des enjeux de conformité sociale.

Sur l'ensemble de leurs domaines d'interventions les collègues de la DRIEETS se réjouissent d'avoir contribué à ce que les Jeux soient une réussite et qu'ils laissent une trace durable en Île-de-France.



**Laurent BRESSON**

*Directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement*

**Fournir une solution de logement durable et adaptée aux personnes à la rue en situation de grande marginalité impactées par l'organisation des Jeux : c'est le sens du programme développé, dès l'automne 2023, grâce à la mobilisation d'une dotation pérenne de 8 M€ par le Gouvernement.**

Concrètement, ce financement a permis la création de 216 places spécifiques, venant durablement s'ajouter aux capacités d'accueil existantes, dans 14 structures d'hébergement parisiennes, avec un cahier des charges répondant à de hautes exigences qualitatives.

Avec la mobilisation de places complémentaires, adaptées aux différents types de besoins, ce sont au total 263 personnes qui ont pu bénéficier d'une solution durable de logement adaptée, après un temps moyen de présence à la rue de 6 ans et 8 mois, complétée par un accompagnement médico-social. Pour obtenir ce résultat, la DRIHL, et plus particulièrement son Unité départementale de Paris, a mené depuis 2023 un important travail de recherche et

de financement de places nouvelles, avec 9 associations gestionnaires d'hébergement, et mis en place une coordination étroite impliquant de nombreux partenaires (SIAO opéré par le Samu Social de Paris, ville de Paris, associations en charge des maraude, gestionnaires d'accueil de jour et de nuit...) pour identifier précisément les besoins et déployer une véritable démarche d'adhésion auprès des personnes.

Au-delà du maintien des 216 places créées à l'occasion du projet, l'héritage social des Jeux de Paris intégrera la poursuite de cette méthode de travail adaptée à la prise en charge des personnes en situation de grande marginalité.



**Claire LE BIGOT**

**Directrice régionale et interdépartementale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**

**Compte tenu des engagements pris dans le cadre de la candidature de Paris aux jeux Olympiques et Paralympiques, en particulier en matière environnementale, l'usage du bois a été privilégié dans la construction de la plupart des ouvrages olympiques : enceintes sportives, bâtiments du village des athlètes, hall du parc des expositions, passerelles, ainsi que le Grand Palais éphémère, tant au niveau de la charpente que de l'ossature.**

Le résultat est particulièrement satisfaisant : 30 000 m<sup>3</sup> de bois (100 % certifiés « gestion durable », 45 % de bois français) ont pu être mobilisés dans la construction de 15 ouvrages olympiques et paralympiques permettant de stocker l'équivalent de 30000 tonnes de CO<sup>2</sup>.

Le Village des athlètes est, lui aussi, un véritable démonstrateur de la massification du bois dans la construction avec plus de 15000 m<sup>3</sup> de bois mis en œuvre, à 65% d'origine française. Près des deux tiers de la surface de plancher du village olympique et paralympique est constitué de bois. La totalité des bâtiments de moins de 28m ont fait intervenir le bois en structure. Au total, on estime les émissions carbonées réduites de 45 % sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments du village des athlètes.

Le centre aquatique olympique et le Grand Palais éphémère sont des constructions emblématiques qui intègrent des réalisations innovantes spectaculaires comme la charpente en bois concave de 90 mètres de long, véritable prouesse technique.

L'héritage des jeux Olympiques et Paralympiques, c'est donc aussi d'avoir contribué à démontrer que le bois peut être utilisé de façon massive dans le cadre de constructions innovantes et durables, démythifiant ainsi les difficultés liées à l'utilisation de ce matériau.



**Cécile NICOL**

**Déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports**

**Les actions de la DRAJES en amont et pendant les jeux olympiques auront de multiples retombées en matière d'accès à la pratique sportive pour la population francilienne.**

En premier lieu, le plan 5000 équipements de terrain de sport de proximité aura permis d'étoffer et de diversifier l'offre sportive en contribuant au financement des projets des collectivités territoriales et des associations.

Les presque 50 millions d'euros attribués au niveau régional par le Préfet de région via les crédits de l'Agence nationale du sport, auront financé près de 900 équipements de proximité, de typologies différentes. Une volonté de renforcer le lien avec le milieu scolaire en soutenant par exemple l'aménagement de cours d'école actives a également guidé notre action.

En complément, des actions de promotion de l'activité physique dans le temps scolaire (30' d'activité physique quotidienne à l'école ou les deux heures de sport de plus au collège) ou de réduction des coûts via le pass'sport ou encore d'orientation vers des activités adaptées, grâce au réseau des maisons sport santé implantées sur l'ensemble de la région ont été portées par la DRAJES en lien avec les SDJES.

Les actions d'animation territoriale mises en place en amont et pendant les JOP dans les zones de célébration, ou dans le cadre des CPJ saveurs olympiques et sport au cœur comme les étapes du handitour soutenues par la DRAJES et les SDJES nous ont permis de susciter l'envie de découvrir et de pratiquer une activité physique et sportive, partout et pour tous, dans un cadre professionnel sécurisé grâce au 500 emplois sportifs ou socio sportifs soutenus dans les associations.

Notre objectif : que chacun puisse pratiquer au plus près de chez lui, de ses envies et de ses possibles !

